

# mag' santé

CONTRAT COLLECTIF DU CDG88



PAGE 2

**Le contrat-groupe du CDG88**

PAGE 3

**Le CDG88 au coeur du contrat**

PAGE 4

**Vous souhaitez adhérer**



## Adhérents, collectivités, notre rôle, vous informer !

Ce contrat-groupe, qui a débuté au 1<sup>er</sup> janvier 2020, est en place pour les agents des collectivités territoriales vosgiennes pour une durée de 6 ans, jusqu'au 31 décembre 2025. Le CDG88 a décidé de faire confiance à l'assureur MNT, Mutuelle Nationale Territoriale faisant partie du groupe VYV.

C'est actuellement le 1<sup>er</sup> groupe de protection sociale de France, avec plus de 10 millions de personnes protégées !



## Le contrat-groupe du CDG88

Aussi appelé contrat "collectif", il est mis en place par le CDG88 pour les agents des collectivités territoriales vosgiennes.

Voici en quoi adhérer à un contrat-groupe peut s'avérer plus intéressant qu'un contrat individuel :

- DES TARIFS COMPÉTITIFS
- UNE RÉPARTITION DES RISQUES SUR UN GRAND NOMBRE D'AGENTS GRÂCE À UNE LARGE MUTUALISATION
- UNE PÉRENNITÉ DU DISPOSITIF GRÂCE AU SUIVI DE NOTRE TIERS EXPERT
- PAS DE LIMITE D'ÂGE POUR LA SOUSCRIPTION
- PAS DE QUESTIONNAIRE MÉDICAL

### Un contrat-groupe pensé par le service Assurances du CDG88

- ENVIRONNEMENT DES AGENTS CIBLÉ, prise en compte du faible nombre de professionnels de santé dans le secteur et des dépassements d'honoraires ;
- UN CONTRAT ADAPTÉ par rapport à un cahier des charges établi par le CDG88.

**Si un agent souhaite souscrire individuellement, soit autrement que par le contrat groupe proposé par le CDG, à un contrat de mutuelle santé, les assureurs lui proposeront un contrat standardisé, qui ne prendra pas en compte les spécificités des Vosges en matière de santé !**



## FAQ Santé

### Quel est le rôle de la mutuelle santé ?

Le rôle d'une complémentaire santé est de compléter les remboursements de l'Assurance Maladie (régime obligatoire).

Le but est d'alléger, voire de supprimer votre reste à charge.

Elle peut rembourser des prestations non prises en charge par la Sécurité Sociale comme l'ostéopathie, les implants dentaires, une opération de la myopie, et les vaccins.

### Les avantages

## inclus dans votre contrat

- Pas d'avance de frais grâce au tiers payant
- Un espace adhérent en ligne
- Accès à la plateforme Conseil Ligne Claire :
  - analyse des devis, information et orientation en santé et social
- Le réseau de soins Kalixia, avantages tarifaires et garanties étendues
- Des prestations d'assistance

# Le CDG88 au coeur du contrat



## Le 3<sup>ème</sup> CDG en France

Les adhésions en mutuelle santé ne font pas partie des obligations des Centres de Gestion. Le CDG88 est le 3<sup>ème</sup> Centre de Gestion seulement en France à proposer un tel service !

## Une équipe au plus proche des adhérents

Plus de 30 réunions d'informations aux agents en collectivités ont été menées par le CDG88 ! Nos gestionnaires assurances sont présents depuis le début (montage du contrat et du cahier des charges, choix de l'assureur, etc.). Ils font vivre le contrat et vous informent à chaque nouveauté et information sur le contrat.

### RAPPEL AUX ADHÉRENTS

Si vous souhaitez changer de formule, n'oubliez pas d'en faire la demande **avant le 31 octobre 2020 pour une prise d'effet au 1<sup>er</sup> janvier 2021 !**



Au 30 juin 2020,  
le contrat groupe  
mutuelle santé comptait

# 755

**AGENTS ADHÉRENTS**

# 1 265

**PERSONNES ASSURÉES**  
(agents, conjoints, enfants)

# 246

**COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES**

## Oxyccam Digital : analysez vos devis médico-chirurgicaux et dentaires en toute simplicité !

*Afin de renforcer l'accessibilité de ses services, Ligne claire met à votre disposition l'application Oxyccam Digital disponible depuis smartphones, tablettes et ordinateurs. Elle vous permet, en toute simplicité, d'analyser vos devis médicaux-chirurgicaux et dentaires avec la fiabilité d'un outil de facturation hospitalière quels que soient l'acte médical et le statut conventionnel du praticien.*

### MARCHE À SUIVRE

1. Connectez-vous à Oxyccam Digital, rubrique "analyse de devis" et analysez en quelques clics le devis que vous a remis votre médecin !
2. Il vous sera indiqué le montant de la prise en charge des compléments d'honoraires de votre médecin et des prestations complémentaires associées.
3. Vous obtiendrez également des informations sur les compléments d'honoraires moyens pratiqués par les soins concernés sur votre zone géographique ! L'analyse est téléchargeable et imprimable.



## Qui peut adhérer ?

Les membres participants : agents titulaires, stagiaires, titulaires IRCANTEC, contractuels de droit public et privé ainsi que les retraités. Les ayants droit : conjoint(e), partenaire de PACS, concubin, les enfants à charge, et les enfants handicapés de moins de 26 ans vivant au domicile de l'assuré(e).

*J'étais insatisfaite de mon ancienne mutuelle, les restes à charge étaient fréquents et le service en ligne de très mauvaise qualité. Ayant des lunettes, j'ai profité dès mon adhésion pour en changer, je suis allée chez un partenaire du réseau Kalixia, et j'ai reçu une remise !*

*Je suis aujourd'hui très heureuse avec cette nouvelle complémentaire santé.*

*Les gestionnaires assurances au CDG88 sont également de très bon conseil et présents si besoin. Pour finir, je dois dire que le service en ligne de la MNT est vraiment intuitif, avec un œil sur mes remboursements dès la connexion.*

— CYRIELLE, ADHÉRENTE AU CONTRAT DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2020 —

Le contrat fonctionne sous la forme d'une convention de participation, il convient donc que votre collectivité y adhère pour pouvoir en profiter.

À noter que la participation employeur est obligatoire pour adhérer à cette convention. Pour en connaître les modalités d'adhésion, rapprochez-vous de votre collectivité ou du Pôle Assurances du CDG88 !



## Votre mutuelle santé avec la MNT et le CDG88

Ce contrat-groupe, qui a débuté au 1<sup>er</sup> janvier 2020, est en place pour les agents des collectivités territoriales vosgiennes pour une durée de 6 ans, jusqu'au 31 décembre 2025.

Le CDG88 a décidé de faire confiance à la MNT, Mutuelle Nationale Territoriale, faisant partie du groupe VYV.

C'est actuellement le 1<sup>er</sup> groupe de protection sociale de France, avec plus de 10 millions de personnes protégées !

### LE PÔLE ASSURANCES DU CDG88 EST À VOTRE DISPOSITION

**Danièle SYLVESTRE**, responsable du pôle

**Aline AUBERT**, gestionnaire assurances et référente Mutuelle Santé et Prévoyance Maintien de Salaire

**Vincent ROBERT**, gestionnaire assurances

**Sophie GÉLAS**, gestionnaire assurances

**Amandine PERROTEY**, gestionnaire assurances

**Julia PEREIRA**, gestionnaire assurances

**Le CDG88,**  
VOTRE RÉFÉRENT LOCAL UNIQUE,  
SE TIENT À VOTRE DISPOSITION  
DU LUNDI AU VENDREDI

**03 54 04 62 67**

**psc@cdg88.fr**

1 rue de l'Abbé Haustète • 88190 GOLBEY

**www.88.cdgplus.fr**

ESPACE ADHÉRENT  
**adherents.mnt.fr**

LIGNE CLAIRE  
(demande de devis et conseils santé)

**contact@ligneclaire.fr**  
**09 74 75 30 30**

Pour vos demandes de remboursements (par courrier)

**MNT CONVENTIONS**

**TSA 40101**

**69626 VILLEURBANNE CEDEX**

